

On juge de l'émotion qui suivit un pareil événement. Le cabinet n'avait plus de ministre de l'intérieur. M. Sarrien avait déclaré, séance tenante, qu'il donnait sa démission. La séance fut suspendue.

Que de mouvement, que d'agitation, que de commentaires dans les couloirs ! On se disait, coup sur coup, que les ministres de la justice, des travaux publics, des finances, de l'agriculture, allaient donner aussi leur démission. C'était la crise ministérielle dans toute son intensité !

★ ★

La Séance se termine dans le trouble

Au bout d'une demi-heure, les députés rentrent dans la salle. Mais au milieu de quelle émotion ! Le banc des ministres est vidé ; les conversations particulières dominent ; le président Floquet lui-même paraît absorbé dans de profondes réflexions...

C'est dans ce tumulte que la Chambre, sans presque y songer, vote en première délibération (304 voix contre 166), la proposition Casimir-Perier tendant à étendre à tous les officiers retraités sous les régimes antérieurs aux lois de 1878 et de 1879, ainsi qu'aux veuves et aux orphelins, le bénéfice des tarifs de pensions établis par ces deux dernières lois.

Sur la proposition de M. Steeg, et malgré l'opposition de M. Deltisse-Engrand, on maintient en tête de l'ordre du jour du lendemain, mardi, la discussion de la loi sur l'instruction primaire (279 voix contre 228).

Enfin, à cinq heures trois quarts, la séance est levée, et les commentaires sans nombre soulevés par cette orageuse et surprenante journée, s'écoulent peu à peu, avec les députés et les journalistes, dans les couloirs, puis sur le quai...

Léo BIRON

LES PREMIÈRES

Opéra. — *Les Deux Pigeons*, ballet de MM. H. Régner et Mérante, musique de M. Messager.

Des ailes ! des ailes !

Les Deux Pigeons de MM. Régner, Mérante et Messager en manquent complètement et je doute fort qu'ils puissent apporter à leurs auteurs, la bonne nouvelle du succès et de la fortune ; car jamais pantomime plus simple, plus nulle, — la chose d'hier ne pouvant s'appeler ballet — n'a été représentée à l'Opéra.

Deux pigeons du pays hongrois s'aimaient d'amour tendre ; l'un d'eux, Pepio, las de voir toujours les mêmes danses aussi peu variées que mal réglées et indifférent aux charmes et aux avances de la pigeonne Gourouli, s'ennuyant au logis, fut assez fou pour entreprendre un voyage en lointain pays et voler après une gitana qu'il voit pour la première fois ; ce qui prouverait que son amour pour sa compagne n'était pas aussi tendre que l'a raconté ce bon La Fontaine. Gourouli, qui ne peut se passer de Pepio, abandonne elle aussi ses parents pour protéger l'ingrat voyageur.

Le pigeon de M. Henri Régner est moins malheureux que celui de la fable, qui traverse mille aventures désagréables. Il lui suffit de revoir Gourouli en Bohémienne, et d'avoir été épouvanté par un orage pour rentrer au logis.

M. Messager est mieux inspiré d'habitude. Sa nouvelle partition est banale et prétentieuse, toute de fredons et ritournelles, et dans laquelle on ne trouve à peine à signaler qu'une assez jolie valse qui rappelle un peu trop celle de *Namouna*.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul emprunt fait à ce ballet. Il nous a paru que MM. Ritt et Gailhard, en négociants avisés, ont fait réserver pour la circonstance, après un retapage économique, les costumes de *Namouna*.

Quant à la partie chorégraphique de cette pantomime, confiée à M. Louis Mérante, elle est tellement insignifiante qu'il est préférable de n'en point parler. Il serait grand temps qu'on songeât à mettre à la retraite ce vieil employé qui, après quarante ans de service, ne sait offrir au public que les mêmes fleurs, les mêmes voiles, les mêmes diagonales, le même pas hongrois, sans être parvenu à faire danser en mesure son personnel féminin.

On a fêté, comme toujours, Mlle Rosita Mauri, de plus en plus charmante ; on a fort applaudi tous ses pas et toutes ses mimes. Cependant, nous souhaitons que la si séduisante artiste ne cherche pas à imiter les tours de force grossiers

de la Sangalli, qu'elle reste ce qu'elle est, une danseuse vive, fine et gracieuse. A côté de Mlle Mauri, citons Mlles Santaville, Hirsch et Montaubry qui, par complaisance pour la direction, a accepté un rôle de mère, qui n'est pas de son emploi.

Pour finir, une petite question à MM. Ritt et Gailhard : ces associés pour la ruine de l'Opéra, pourraient-ils nous expliquer pourquoi, au deuxième acte de *Namouna*, je veux dire des *Deux Pigeons*, lorsque l'orage éclate, terrible, poussé par un vent irrésistible, brisant les arbres, la mer, que l'on aperçoit dans le fond du décor, reste-t-elle bleue et complètement immobile ?

INTÉRIM.

On lit dans le *Mot d'Ordre* :

Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous sommes heureux de voir un fonctionnaire républicain déchargé des graves accusations qui avaient été si légèrement portées contre lui par le *Moniteur universel* et que celui-ci a pleinement rétractées, mais nous ne maintenons pas moins que M. Ollendorff n'est pas à sa place dans les bureaux du ministère du commerce.

Nous ne voulons pas énumérer tous les abus de pouvoir qu'il a commis ; la liste en serait trop longue. Mais nous pouvons en citer un qui est tout à fait caractéristique. Le jeune M. Ollendorff ne s'est-il pas avisé un jour, profitant pour cela de l'absence de M. Lockroy, d'adresser à tous les préfets une circulaire dans laquelle il leur promettait de l'avancement s'ils souscrivaient personnellement au capital de garantie de l'Exposition de 1889 ?

Comme bien on pense, cet inqualifiable acte de pression provoqua une vive émotion dans le personnel préfectoral, et le ministre de l'intérieur, avisé par ses subordonnés, dut intervenir de la façon la plus énergique.

Est-ce que cette frasque ne suffirait pas, à elle seule, pour motiver le renvoi de M. Ollendorff ?

On nous dit, il est vrai, qu'en homme d'esprit qu'il a toujours été, M. Lockroy a trouvé une solution à la situation bizarre que nous avons déjà signalée tant de fois : cédant à des influences étrangères à la politique, il conserve à l'élegant M. Ollendorff ses fonctions de chef de cabinet, mais... il le consigne à la porte de son cabinet.

LES PROPOS DU BOULEVARD

On sait qu'un décret du 15 septembre 1885 prescrit, en France, le recensement des pigeons voyageurs.

Cette opération, qui a été faite pour l'année 1886, a permis de constater qu'il existe, dans le département de la Seine, près de sept mille pigeons voyageurs en dehors de l'organisation militaire colombo-phile.

× ×

Le colonel Gallieni a quitté Paris hier soir par l'express, se rendant à Bordeaux où il va s'embarquer pour Dakar.

Il est accompagné du capitaine Valière, fils du général, ancien gouverneur du Sénégal, qui a pris part à tous les travaux de la brigade topographique du Haut-Fleuve, dirigée par M. Derriens, chef d'état-major.

× ×

M. Geil, lieutenant au 1^{er} régiment tonkinois, a été assassiné par des pirates au Nord de Laëkar.

Agé de trente ans à peine, ce jeune officier comptait déjà de brillants états de service. Il avait fait, avec le colonel de Négrier, toutes les campagnes du Sud-Oranais et avait été sur ses instances envoyé au Tonkin.

Son frère aîné, le commandant Geil, qui faisait partie du même corps expéditionnaire, est arrivé avant-hier à Marseille, apprenant seulement en débarquant la mort de son frère.

× ×

Petit dîner intime donné hier par le général Boulanger au Cercle militaire à quelques camarades de promotion.

En tout seize convives, mais réunion fort gaie et fort amicale.

× ×

M. Joseph Deloyne, secrétaire d'ambassade à Madrid, épouse aujourd'hui, à